LE DOMAINE DU PARC
A.S.L.G.D.P.
Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
78590 NOISY-LE-ROI
Tél. : 01 30 56 75 89 (répondeur)
info@aslgdp.org • aslgdp.org

PROCES VERBAL
Assemblée Générale Ordinaire
Vendredi 31 mars 2006

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue dans la salle du Vaucheron. Elle est ouverte à 21h30. Le quorum n'étant pas encore atteint, le président propose de présenter les différents points de l'ordre du jour. Dès que le quorum sera atteint, l'assemblée votera alors les points déjà évoqués. Vers 22h00, le quorum de 253 voix est atteint : **265 propriétaires** sont présents ou représenté. L'assemblée peut donc prendre toutes décisions, conformément aux règles de majorité fixées par les statuts.

Introduction du président

La séance est ouverte par M. Gilles GAILLY de Taurines, Président de l 'ASLGDP. Mmes Myriam CHARIER et Nathalie BEGHAIN se proposent comme secrétaires de séance ce qui est accepté par l'assemblée. Le Président propose que les votes aient lieu à main levée, ce qui est également accepté par l'assemblée. Il est alors passé à l'ordre du jour proposé dans la convocation.

1. Rapport moral du Président

Le président précise que l'exercice 2005 a été marqué par une situation juridique stabilisée, des comptes apurés avec pratiquement l'intégralité des cotisations en retard réglées, une zone de loisirs bien entretenue et une antenne de TV qui va évoluer progressivement de l'ère de l'analogique à celle du numérique. Seule ombre au tableau, le syndicat a été contraint d'assigner en justice, conformément à l'article 17 de nos statuts le propriétaire du lot N°16, ce dernier refusant délibérément depuis plusieurs années de régler ses cotisations. Le jugement rendu le 17 mars a désigné compétant le tribunal d'instance et qui a convoqué en comparution le propriétaire le 11 mai prochain. Le président souligne que l'approbation du rapport moral a également pour objet de légitimer l'action menée en justice par le syndicat à l'encontre de ce propriétaire. Enfin, le président invite les nouveaux propriétaires à rejoindre l'équipe du syndicat. Au nom du syndicat, le Président remercie l'assemblée de son attention.
La résolution n°1 pour le rapport moral du Président est approuvée à l'unanimité.

2. Présentation du rapport financier 2005 par la Vice-présidente : Mme Anne Perraud

La Vice-présidente présente les comptes de l'année 2005 et précise :
- que le montant des recettes s'est élevé à la somme de **61131,98 €**
- que le taux de recouvrement des cotisations a été de 98 %
- que le montant des dépenses s'est élevé à la somme de **65.689,37 €**
- que le résultat de l'exercice s'élève à 2.803,13 €.

La résolution N°2 pour l'approbation des comptes est adoptée à l'unanimité.

3. Quitus donné au syndicat de l'ASLGDP pour l'année 2005

La résolution N°3 pour l'approbation du quitus donné au syndicat pour l'année 2005 est adoptée à l'unanimité.

4. Activités tennis par M. Philippe Renaudin

Pour l'année 2006, nous proposons que la cotisation tennis soit de 27 Euros. Ce budget permet de couvrir les frais de fonctionnement estimés à 3550 Euros environ.
La résolution N°4 pour l'approbation du montant de la cotisation tennis 2006, est adoptée à l'unanimité.

5 : Gestion de l'Association syndicale par le cabinet Morel-Berthet

Le président présente la mission du cabinet : Secrétariat général, Comptabilité, tenue des comptes, Suivi de l'entretien des biens de l'ASL, Préparation des règlements fournisseurs signés par le trésorier, Suivi du fichier des propriétaires, Relation avec les notaires, Gestion des AG, Suivi des encaissement des cotisations, relances et contentieux, Compte bancaire de l'ASL séparé. Il est demandé au syndicat de veiller à ce que : 1) le fichier des propriétaires soit suivi sous le programme Accès développé par le syndicat, 2) que le suivi des travaux des biens de l'ASL soit assuré par le syndicat.

Le vote N°5, qui tient compte des 2 remarques ci-dessus pour approuver de confier la gestion de l'ASLGDP au un cabinet Morel-Berthet avec maintien du compte bancaire de l'ASLGDP séparé, recueille 263 OUI, 2 abstentions. La résolution est adoptée à la majorité.

6 : Mandat de l'architecte conseil

Conformément à l'article 5 - Chapitre 2 du cahier des charges, le syndicat est aidé par le Cabinet Brunel-Pigat, Architectes D.P.L.G. - 14, Grande rue – 78450 CHAVENAY pour le conseiller sur les demandes de constructions qui lui sont soumises. Les honoraires du cabinet sont de 200 € HT, la quote-part à la charge du demandeur est de 100 € HT.
La résolution pour approuver le choix du Cabinet Brunel-Pigat est adoptée à l'unanimité.

7. Proposition du budget 2006

BUDGET DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2006	Par maison
Consommations EDF et Eau	2 520,00 €	5 €
Entretien et nettoyage des espaces verts	10 080,00 €	20 €
Entretien des tennis	3 024,00 €	6 €
Remboursement emprunt Tennis	8 064,00 €	16 €
Entretien "télédistribution"	8 064,00 €	16 €
Honoraires d'assistance cabinet gestionnaire	8 064,00 €	16 €
Frais d'assemblées Générales	7 056,00 €	14 €
Frais de gestion et d'administration générale	2 520,00 €	5 €
Honoraires d'assistance cabinet d'architecture	504.00 €	1 €
Honoraires pour suite dépôt du Cahier des charges	1 512,00 €	3 €
Provision pour contentieux judiciaire (Affaire Lot N°16)	1 008,00 €	2 €
Entretien local & Taxe Foncière	1 008,00 €	2 €
Vandalisme	1 008,00 €	2 €
TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT	**54 432 €**	108 €

La résolution N°7 pour l'approbation du budget 2006 est adoptée à l'unanimité.

8. Réseau de télédistribution présenté par Michel BOISRAME

Pour 2006, nous vous proposons de terminer la mutation de la tête de réseau au format numérique ce qui va nous permettre de recevoir **sans adaptateur numérique** : - **Les 17 chaînes gratuites** de la TNT+ **9 chaînes satellitaires**. Au total ce sont **26 chaînes gratuites** que nous allons pouvoir recevoir (dont 20 en français).
Le budget négocié avec ABS Câble pour achever cette mutation est de 12.600 € (25 € par maison).
Le vote pour l'équipement à la réception de la TNT en tête de réseau pour un coût de 12.600 € recueille 262 voix OUI, 1 abstention et 2 votes NON. La résolution est adoptée à la majorité

Récapitulatif du budget global 2006

Le budget de fonctionnement de 54 432 € additionné à l'équipement de la tête réseau TV au format numérique pour coût de 12.600 €, représente un total de 67.032 €, soit une cotisation de 133 € par maison pour l'année 2006.

9. Election du syndicat

Sont candidats : Messieurs Benoît BONTOUX, Michel BOISRAME. Un appel à candidatures est lancé.
Messieurs Jean François AUBOIN, Gérard BELASCO, Thierry PATRY et Stéphane TISSERAND se portent candidats.
La résolution n°9 pour la nomination du syndicat est adoptée à l'unanimité.

10. Question posée par lettre recommandée par M. Rambaud et ajoutée à l'ordre du jour

« M. et Mme Serge Rambaud, lot 279, souhaitent acquérir auprès de l'ASLGDP une parcelle de terrain d'une surface de 200 m2 située dans la zone de loisirs et contiguë à leur lot, moyennant la somme de 4.000 euros Hors taxes et hors frais principaux et annexes. L'adjonction de cette parcelle (qui crée des nuisances à ce propriétaire) n'apportant pas de C.O.S. additionnel au lot principal. ***L'ASLGDP est elle d'accord pour céder cette parcelle aux conditions proposées*** »
Cette question provoque certaines contestations. A cet égard, M. Jean François DUMAIS propose que la nuisance créée par cette butte soit éliminée en faisant aplanir cette butte. Le président propose qu'un devis soit établi et que le coût de ces travaux soit soumis à la prochaine AG de 2007. Le vote à cette résolution risquant d'entraîner un grand nombre de votes négatifs, le président propose de retirer cette question de l'ordre du jour. **A l'unanimité, l'assemblée vote le retrait de la question de l'ordre du jour.**

N'ayant plus de questions inscrites à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.

Au cours de la réunion du Syndicat du 26 avril 2006, il a été procédé à l'élection des membres et à la répartition des missions.
Président : Gérard BELASCO -Vice-président et Télédistribution : Michel BOISRAME – Trésorier : Stéphane TISSERAND
Tennis : Thierry PATRY – Espaces verts : Benoît BONTOUX – Travaux/cahier des charges : Jean François AUBOIN

Le Président 2006 de l'ASLGDP
Gérard BELASCO

Signé : Gérard BELASCO

Le Président de l'assemblée Générale
Gilles GAILLY de TAURINES

Signé : Gilles GAILLY de TAURINES